

ACRONYME	OBJECTIFS DE L’AFFICHAGE	CRITÈRES D’ANALYSE ET DE PRÉSÉLECTION	PRÉCISIONS ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
<p>CONC</p>	<p>Comblent un poste de façon permanente</p>	<p>Aux fins de la convention, l’employeur <u>doit</u> inviter en entrevue :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Employé(e) juriste temporaire ou permanent(e) dont le profil correspond aux exigences du poste (scolarité et expérience). <p>Aux fins de la convention, l’employeur <u>peut</u> inviter en entrevue :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Candidat(e) externe à l’accréditation des juristes dont le profil correspond aux exigences du poste (scolarité et expérience) 	
<p>TEMP</p>	<p>Comblent un poste de façon temporaire</p>	<p>Lors de ce type d’affichage, l’employeur <u>peut</u> considérer :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Candidat(e) externe dont le profil correspond aux exigences du poste (scolarité et expérience). • Employé(e) <u>temporaire en fin de mandat ou sur le point de l’être</u> 	<p>L’employé(e) <u>temporaire en fin de mandat ou sur le point de l’être</u> doit faire part de sa situation auprès de la personne responsable du processus ou à dotation@ville.montreal.qc.ca</p>